

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF AU DECES D'UNE PATIENTE A L'HOPITAL GENERAL DE PORT-BOUET

Le samedi 29 Février 2020, une patiente de 46 ans a été reçue par l'équipe de garde du service des urgences médicales de l'Hôpital Général de Port-Bouet aux environs de 16h12min.

Accompagnée par ses parents, la patiente qui se plaignait de vives douleurs thoraciques, a été immédiatement installée dans une salle de mise en observation.

Cependant, au moment de prendre les constantes, elle se met à gasper et perd connaissance. L'auscultation réalisée aussitôt révèle l'absence de battements cardiaques.

Face à cette situation, les médecins décident de procéder à un massage cardiaque pour réanimation.

Ne constatant aucun battement cardiaque chez la patiente, un autre examen clinique est réalisé ; qui met en évidence, une patiente inconsciente présentant les paramètres vitaux absents, et à l'auscultation, aucun battement de cœur perceptible.

Le diagnostic de décès est alors établi à 16h20min.

Le décès ayant été constaté par l'équipe médicale de garde, les parents de la défunte sont reçus au bureau du médecin, pour information. Au cours des échanges avec les parents, il nous est révélé que celle-ci souffrirait d'une cardiopathie en cours de traitement et était connue asthmatique.

On comprend dès lors, que le décès de cette patiente était essentiellement dû à cette cardiopathie en cours de traitement et surtout à son état d'asthmatique.

Le corps de la patiente a été transféré à la morgue de l'Hôpital Général de Port-Bouet après avoir annoncé son décès à ses parents.

Il ne s'agit donc pas d'un prétendu manque d'oxygène, encore moins d'une quelconque négligence des services des urgences de l'Hôpital Général de Port-Bouet, comme tentent de le faire croire certaines personnes.

Direction de la Communication et
des Relations Publiques du MSHP

